CE SIEGE TOTAL UES AMONT

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

SECTION SUBAQUATIQUE

NAGE AVEC PALMES/PLONGEE

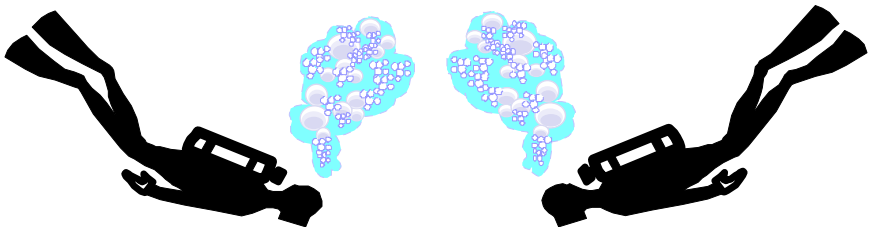

Sortie du 2 au 9 Septembre 2006 aux Calanques de Cassis, avec le Victoria de Croisières Méditerranée.

La section organise une sortie la semaine du samedi 2 au samedi 9 Septembre 2006, aux Calanques de Cassis, sur le Victoria Croisières Méditerranée pour les salariés du Groupe.

Voyage en train, départ le samedi 2 Septembre de Paris gare de Lyon, TGV n°6107 de 9h20, arrivée à 12h20, dîners, hébergement et restauration sur Le Victoria, ainsi que les plongées, retour le samedi 9 Septembre en TGV n°6120 de14h31, arrivée à Paris vers 17h31.

Cette sortie sera l'occasion de découvrir la vie a bord d'un bateau, et de plonger sur des sites inhabituels avec l'équipe du Victoria. **14 places sont disponibles à bord**.

Le coût prévisionnel de cette semaine (comprenant le train, les transferts, l'hébergement et la restauration à bord ainsi que les 12 ou 13 plongées), est de **625€** pour un plongeur autonome, de **725,6€** par plongeur encadré et entre dans le calcul de votre enveloppe globale. La participation demandée sera donc de **312,5€** pour un plongeur autonome, de **362,8€** par plongeur encadré, payable à l'inscription. *Possibilité de validation niveau 1 ou 2, moyennant 100€.* Les dépenses personnelles sont à la charge de l'intéressé.

Période d'inscription du 6 au 12 Janvier 2006, veuillez remplir la feuille au dos.

Le voyage est ouvert a tous plongeurs inscrits au Club Subaquatique UES Amont et non plongeurs, accompagnants (ayants droit pour une participation de **312,5€**)**.**

ATTENTION, si il y a moins de 10 inscrits, cette sortie sera annulée. Si tel était le cas vous seriez prévenu par courrier avec retour de vos chèques, au plus tard le 31 Janvier 2006.

A très bientôt.

Georges CAUCHOIS
Président de la commission Sports et Loisirs.

Christian CASSIER
Secrétaire du CE Siège TOTAL UES Amont.

CE SIEGE TOTAL UES AMONT

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

SECTION SUBAQUATIQUE

NAGE AVEC PALMES/PLONGEE

Sortie du 2 au 9 Septembre 2006, aux Calanques de Cassis, avec le Victoria de Croisières Méditerranée.

A retourner dûment complété à Aurélie BACHELET, bureau 17 E 46, EP/SCR/ED/ECP, téléphone 43965, avec les chèques à l'ordre de CE Siège Total UES Amont, **avant le 12 Janvier 2006**, l'enveloppe portant la mention suivante **Section Subaquatique UES Amont**. Merci.

Mr, Mme, Mlle *.....*(nom, prénom)*

Accompagné(e(s)) de :..... (nom, prénom, niveau)

Matricule : ..... Société : .....

Certificat médical attestant votre aptitude à la pratique de la plongée **délivré par un médecin**.

Niveau : ..... Ass. Catég. : …… N° Licence 2006 : .....

Le club peut vous fournir une licence et son assurance pour l'année en cours 2006 **

Sortie du 2 au 9 Septembre 2006, aux Calanques de Cassis, avec le Victoria de Croisières Méditerranée.

Ci-joint les chèques :
Plongeur sans encadrement ou accompagnant :

1) chèque d'arrhes de 93,84€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

2) chèque de solde de 218,96€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

Plongeur avec encadrement :

1) chèque d'arrhes de 108,84€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

2) chèque de solde de 253,96€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

Plongeur avec encadrement et passage de niveau 1 ou 2 :

1) chèque d'arrhes de 123,84€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

2) chèque de solde de 288,96€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

Le ..... signature,
porter les mentions (Lu et approuvé)

*(Biffer la ou les mentions inexactes) ** (Coût en supplément de la sortie)

En cas de désistement, les frais imputés seront réaffectés à l'intéressé.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les personnes mentionnées ci-dessus ou surfer sur les sites intranet du CE Siège Total UES Amont ou subaquauesamont.free.fr du Club Subaquatique UES Amont.